MINIMES

HIVER 26-27

U04 à U07

Beauport Royal

RECONNAISSANCE DE CLUB

RECONNAISSANCE NATIONALE DE CLUB JUVÉNILE

Bonjour,

Ce document regroupe l’ensemble des informations utiles concernant la saison d’hiver 2026-2027.

C’est avec grand plaisir que nous accueillons votre enfant pour cette nouvelle saison. Que ce soit sa toute première expérience au soccer ou qu’il soit de retour parmi nous après avoir participé à une saison précédente, nous sommes enthousiastes à l’idée de l’accompagner dans cette belle aventure sportive.

Cloé Trudel

Responsable technique et
administrative U04 à U08



DÉROULEMENT DE LA SAISON

Informations sur les activités

- Session de **20 activités**.
- Réparties du **3 octobre 2026** au **27 février 2027**.
- Il y aura une pause des activités du **20 décembre 2026** au **8 janvier 2027**.
- Chaque activité comprend :
  - Une période d'entraînement visant le développement des habiletés techniques.
  - Une période de match permettant de mettre les apprentissages en pratique.
    - Format de soccer à 5

CATÉGORIE	JOURNÉE	HEURES	LIEU
U04 (2022) et U05 (2021)	Samedi	10h45 à 11h45	Centre Sportif Marc-Simoneau
U06 (2020) et U07 (2019)	Samedi	10h45 à 11h45 ou 12h00 à 13h00**	Centre Sportif Marc-Simoneau

** Selon le portrait des inscriptions dans chacune des catégories, les joueurs et les joueuses des catégories U06 et U07 pourraient être appelés à participer à leur activité entre 10 h 45 et 11 h 45 ou entre 12 h et 13 h. L'horaire exact pourrait également varier d'une semaine à l'autre en fonction du portrait final des inscriptions.

RÉPARTITION DES ÉQUIPES

Informations sur activités de répartition

- Les trois premières activités servent à former les équipes pour la saison.
- L'objectif des activités de répartition est de former des équipes aussi équilibrées que possible en fonction des informations disponibles au moment de leur création. Toutefois, veuillez prendre note que certains facteurs hors du contrôle du Club, tels que le rythme d'adaptation aux activités propre à chaque enfant, les absences lors des activités, les demandes d'annulation ainsi que l'évolution du niveau de jeu de chaque enfant au cours de la saison, peuvent influencer l'équilibre des équipes.

Informations sur les demandes de jumelage

- Date limite pour formuler des demandes de jumelage : 12 octobre 2026.
- Pour qu’une demande de jumelage puisse être acceptée, les parents des deux enfants concernés doivent chacun soumettre un formulaire de demande.

Formulaire jumelage

COÛT D’INSCRIPTION

Informations sur le coût d’inscription

Frais d’affiliation

Ces frais permettent à votre enfant d’être officiellement affilié aux instances reconnues du soccer, soit l’Association régionale de soccer de Québec, Soccer Québec et Canada Soccer. Ils sont payables une seule fois par année. Si votre enfant a participé à la saison d’été 2026, les frais d’affiliation ont déjà été acquittés et ne doivent pas être payés à nouveau pour la saison d’hiver 2026-2027.

Les frais d’affiliation ne sont pas remboursables.

Frais d’inscription

Montant exigé pour participer à la saison de soccer. Les frais d'inscription servent à couvrir les coûts liés à l'offre de service. Les frais d'inscription varient selon le service offert.

Frais de non-résident

Des frais de non-résident s'appliquent à l’inscription des membres dont l'adresse de résidence est située à l'extérieur du territoire de la Ville de Québec. Ces frais s'ajoutent aux frais d'inscription réguliers.

COÛT D'INSCRIPTION



171 $

Coût d'inscription, **sans** les frais d'affiliation.



220 $

Coût d'inscription, **avec** les frais d'affiliation.



110 $

Coût additionnel pour un membre qui n'est pas résident de la Ville de Québec.

Politique de remboursement

ÉQUIPEMENT ET UNIFORME

Informations sur **l'équipement et l'uniforme**



Équipement requis

- Des souliers à crampons
- Des protège-tibias
- Une bouteille d'eau

SPORTS CONTACT



- Un short et une paire de bas de soccer seront remis à l'enfant lors de la 1e activité.



- Le chandail est prêté par le Club et doit être retourné à la dernière activité de la saison.



PARENT-COACH

Informations sur **l'implication des parents**

IMPLICATION DES PARENTS - U04

- Un parent doit accompagner son enfant sur le terrain lors des exercices techniques.
- Un parent-coach accompagne chaque équipe lors des parties.

IMPLICATION DES PARENTS - U05 à U07

- Un parent-coach accompagne chaque équipe tout au long de l'activité.

RÔLE DU PARENT-COACH

- Il encourage et motive les enfants tout au long de l'activité.
- Il soutient les aides techniques en suivant les consignes qui lui sont données (ex. : faire une passe aux enfants, donner le signal de départ, etc.)
- Il veille à ce que chaque enfant participe au match en assurant une rotation équitable lors des changements.



Soumettre son intérêt

QUESTIONS

Pour toute question, nous vous invitons à prioriser la communication par courriel.

asb@asbroyal.ca

Centre Sportif Marc-Simoneau
Bureau 117

- Mardi 17h à 19h
- Jeudi 13h à 16h

